



**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL
DE LA COMMUNE DE BERTRANGE**

SEANCE PUBLIQUE DU 31 JANVIER 2025

Date de l'annonce publique : 24.01.2025

Date de la convocation des conseillers : 23.01.2025

Présents: Mme Monique SMIT-THIJS, bourgmestre, MM. Youri DE SMET et Frank COLABIANCHI, échevins
MM. Frank DEMUYSER, Guy WEIRICH, Marc LANG, Roger MILLER, Mmes Nadine SCHARES,
Francine MORO-OLIVEIRA COSTA, M. Marc RAUCHS, Mmes Gabriella DAMJANOVIC, Yolande
SCHUSTER, Nadine PHILIPPE, conseillers,
M. Georges FRANCK, secrétaire

09. CIRCULATION

09.B AVENANT AU RÈGLEMENT DE CIRCULATION : APPROBATION

Le conseil communal,

Revu sa délibération du 9 octobre 2014 relative à l'approbation du règlement de circulation de la Commune de Bertrange tel qu'il a été modifié par la suite, approuvé par Monsieur le Ministre du Développement durable le 05.11.2014 et par Monsieur le Ministre de l'Intérieur le 07.11.2014,

Considérant qu'il y a de modifier le règlement de circulation en vue de régler la zone 30 dans les rues des Celtes et a Pourpelt ainsi que la zone 20 dans les rues des Chênes, rue des Erables, an Erzelt et rue des Platanes,

Vu l'avis préalable favorable du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics,

Vu l'article 5 modifié de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques,

avec toutes les voix :

1. approuve l'avenant au règlement de circulation modifié du 9 octobre 2014 de la Commune de Bertrange repris en annexe de la présente,
2. transmet la présente à l'autorité supérieure pour approbation.

(suivent les signatures)

POUR EXPEDITION CONFORME

Bertrange, le 3 février 2025

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que la délibération du conseil communal du 31.01.2025 portant approbation d'un avenant au règlement de circulation de la commune de Bertrange, approuvée par la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 12 février 2025 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 14.02.2025 n°322/25/CR, a été publié et affiché à partir de ce jour.

Bertrange, le 19 février 2025



Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre



Georges FRANCK
Secrétaire

